

SAINT-MELANY

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL du mardi 21 Juin 2022

Prochain conseil : mardi 19 Juillet 2022 à 18h.

• Sont présents: Lorraine Chénot, Didier Piolat, Barbara De Schepper, Paul Arnaud, Vincent Guillo, Fanny Waldschmidt, Lucy Renault, Roger Lombardot, Arlette Obry.
Conseillers ayant donné un pouvoir: Loïs Coltel à Barbara De Schepper
Conseillers excusés : Damien Petit.

Secrétaire de séance: Vincent Guillo

• **Décision modificatives budgétaires.**

3 Délibérations Modificatives sur les budgets communaux , réimputation sur d'autres comptes demandées par le RP, sans conséquence sur les équilibres budgétaires.

Vote : Approbation: 10 voix pour.

• **Nomination d'un régisseur principal pour le compte de régie municipale.**

Fanny Waldschmidt est nommée régisseuse, Lorraine Chénot est nommé suppléante.

Vote : Approbation: 10 voix pour.

• **Convention avec l'association CASAMIAILLE.**

Lecture est faite en détail du projet de convention avec Casamiaille qui sera signée prochainement. Autorisation est donnée à D. Piolat pour la signer.

Vote : Approbation: 10 voix pour.

• **Règlementation de l'usage des piscines privées, gestion des ressources en eau potable.**

Lecture est faite d'un projet de lettre à l'attention des propriétaires de piscines précisant les règles d'usage et les sanctions que la commune souhaite mettre en place pour les infractions aux restrictions d'usage de l'eau des réseaux communaux.

En outre, compte tenu de la sécheresse précoce et de la baisse notable des ressources en eau le conseil municipal a décidé de prendre un arrêté municipal interdisant totalement l'usage des réseaux d'eau potable pour les remises à niveau des bassins des piscines jusqu'à nouvel ordre.

Vote : Approbation: 10 voix pour.

• **Tarifs de mise à disposition de la salle communale (hors associations).**

Pour une soirée : 60 €

Pour une journée : 40 €

A l'heure en journée : 5 €

Vote : Approbation: 10 voix pour.

• **Tarif d'usage de la borne d'électricité pour le marché .**

Pour les producteurs-artisans : 25 €, forfait annuel.

Vote : Approbation: 10 voix pour.

QUESTIONS DIVERSES

Prochain conseil : mardi 19 Juillet 2022 à 18h.